

WCC-2012-Res-137-FR

Appui à une étude scientifique approfondie de l'impact des pesticides systémiques sur la biodiversité mondiale par le groupe de travail conjoint de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) et de la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE) de l'UICN

RECONNAISSANT que la mission de l'UICN depuis ses débuts consiste à promouvoir la conservation de la diversité biologique ;

CONSCIENT qu'au cours de la dernière décennie, les insecticides néonicotinoïdes, mis sur le marché dans le milieu des années 1990, sont devenus la classe d'insecticides la plus répandue dans le monde entier et celle qui connaît la croissance la plus rapide, avec une part de marché de près d'un tiers de l'ensemble du marché mondial des insecticides à l'heure actuelle ; utilisés principalement pour traiter les semences, ils sont aujourd'hui présents dans plus de 120 pays ;

RAPPELANT la forte rémanence des pesticides néonicotinoïdes neurotoxiques, qui agissent de manière systémique et cumulative et s'introduisent dans la sève de la plante à travers les racines, ce qui rend la totalité de la plante toxique pour les insectes, y compris pour les pollinisateurs bénéfiques, et le fait qu'ils ont un mode d'application unique et touchent de façon particulière les insectes et autres invertébrés en doses sublétales et par une exposition chronique ;

NOTANT qu'un grand nombre de scientifiques soupçonnent que les pesticides néonicotinoïdes et d'autres pesticides systémiques représentent l'une des causes principales des maladies qui frappent les abeilles mellifères, du déclin des pollinisateurs sauvages et du déclin observé de la faune entomologique dans son ensemble, et qu'il est urgent de mieux connaître les risques écologiques liés à l'utilisation de ces pesticides ;

ALARMÉ face à la perte croissante de tous les éléments constitutifs de la biodiversité, dont les espèces, les écosystèmes et les gènes ;

SE FÉLICITANT de la création d'un Groupe de travail conjoint sur les pesticides systémiques dans le cadre de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN et de la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE) de l'UICN en mars 2011 ; et

SE FÉLICITANT ÉGALEMENT de la mission du Groupe de travail conjoint sur les pesticides systémiques, qui consiste à réaliser une étude et une évaluation complètes, objectives et scientifiques de l'impact des pesticides systémiques sur la biodiversité et, en fonction des résultats ainsi obtenus, de formuler les recommandations qui s'avèreraient nécessaires, notamment en ce qui concerne les procédures de gestion des risques, l'approbation de nouveaux pesticides par les pouvoirs publics et toute autre question qui devrait être portée à l'attention des décideurs, des responsables politiques, et de la société en général ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. APPELLE tous les Membres de l'UICN à apporter leur appui aux initiatives du Groupe de travail conjoint sur les pesticides systémiques pour lui permettre de mener à bien son étude et d'émettre ses recommandations en temps opportun.

2. DEMANDE à la Directrice générale d'aider la CSE et la CGE à mobiliser des fonds pour financer les travaux du Groupe de travail conjoint sur les pesticides systémiques, de manière à lui permettre de les terminer pendant la période quadriennale 2013-2016.
3. DEMANDE EN OUTRE à la Directrice générale, en fonction des résultats de l'évaluation scientifique réalisée par le Groupe de travail conjoint sur les pesticides systémiques et en étroite collaboration avec la Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) de l'UICN et le Centre du droit de l'environnement (CDE) de l'UICN, de prêter l'assistance nécessaire à la CGE, à la CSE et à d'autres parties prenantes concernées s'il y a lieu, pour d'éventuelles mesures législatives ou réglementaires qui pourraient découler de la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail conjoint sur les pesticides systémiques.
4. DEMANDE ENFIN à la Directrice générale d'écrire aux gouvernements pour obtenir des informations de niveau national sur les taux et tendances d'utilisation des pesticides systémiques.